INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AIS VENN SMART ALPHA EUROPE

(Compartiment de la SICAV ARKEA IS FUNDS)

Code ISIN – Action P : FR0013432754

Compartiment géré par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment AIS Venn Smart Alpha Europe (le "**Compartiment**") est un OPCVM de classification « Actions Internationales » éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).

L'objectif de gestion du Compartiment est la réplication de la stratégie propriétaire « VENN SMART ALPHA EUROPE INDEX » (code Bloomberg : VENNUE Index), et ce quelle que soit son évolution, minorée des frais de gestion. La stratégie propriétaire prend en compte le réinvestissement des dividendes. La stratégie propriétaire VENN SMART ALPHA EUROPE INDEX repose sur un algorithme dont l'objectif est de sélectionner, de façon systématique, les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés.

Le Compartiment a pour objectif de maintenir l'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du Compartiment et celle de la stratégie propriétaire VENN SMART ALPHA EUROPE INDEX (*tracking error*) à un niveau inférieur à 2 % ou, s'il est plus élevé, à 15 % de la volatilité de la stratégie propriétaire VENN SMART ALPHA EUROPE INDEX.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le Compartiment s'expose de manière synthétique à un panier de valeurs de la zone Europe (Suisse, Royaume-Uni et pays scandinaves inclus). Le Compartiment ne couvre pas son risque de change. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La stratégie d'investissement se construit sur deux dimensions :

- **La construction d'un portefeuille d'actifs de bilan :**

La constitution d'un portefeuille d'actifs de bilan répond en permanence aux règles d'éligibilité du PEA. Ces actifs n'auront pas d'impacts significatifs sur la performance du Compartiment mais participeront, de par leurs rendements, à financer la stratégie de hors bilan. La performance de ces actifs sera échangée contre celle de la stratégie propriétaire via des swaps de performance.

- **Stratégie de hors-bilan :**

Les stratégies de hors bilan visent à prendre des positions longues sur un panier diversifié d'actions européennes composant la stratégie propriétaire « VENN SMART ALPHA EUROPE INDEX » (code Bloomberg : VENNUE Index).

La stratégie propriétaire repose sur un algorithme développé par Venn Research dont l'objectif est de sélectionner, de façon systématique, les actions représentant les principales convictions communes à un groupe de gérants présélectionnés. L'univers d'investissement de la stratégie propriétaire est composé de l'ensemble des sociétés cotées en Europe (Suisse, Royaume-Uni et pays scandinaves inclus).

La stratégie propriétaire VENN SMART ALPHA EUROPE INDEX est libellée en Euro et calculée dividendes nets réinvestis. La stratégie propriétaire est une stratégie diversifiée qui représente un investissement dynamique dans un panier d'actions européennes. La stratégie propriétaire est rebalancée trimestriellement au moyen d'un algorithme spécifique tel que mentionné dans le prospectus. L'administrateur de la stratégie propriétaire est LIXX. Venn Research, conseiller stratégique de LIXX, a développé l'algorithme financier dédié à la composition de la stratégie propriétaire. Pour de plus amples informations sur la stratégie propriétaire, les investisseurs sont invités à se rendre sur le site Internet suivant : https://lixxinnovation.com/en/indices/. Le détail de la stratégie propriétaire, les données de performance ainsi que la méthode de calcul sont disponibles sur cette même page. Les investisseurs peuvent obtenir un exemplaire papier des règles de la stratégie propriétaire sous une semaine en adressant une demande écrite à LIXX GmbH, Fürstenwall 172a, 40217 Dusseldorf, Allemagne

Pour mettre en œuvre ses stratégies hors-bilan, le Compartiment pourra s'exposer via des swaps de performance.

Le Compartiment ne couvre pas son risque de change et il y peut être exposé jusqu'à 100% de l'actif net.

L'actif du Compartiment aura vocation à être investi en permanence à hauteur de 75% au moins en instruments financiers éligibles au Plan d'Epargne en Actions (PEA) : actions dont les émetteurs ont leur siège social dans un état de l'Union Européenne et tout autre instrument émis par un émetteur d'un autre état conformément à la réglementation en vigueur. Le Compartiment pourra être également investi à hauteur des 25 % restant en actions ou titres non éligibles au PEA. Le Compartiment se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 25 % de son actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européen de toutes classifications gérés par la société de gestion et/ou par des sociétés de gestion externes, liées ou non.

Pour réaliser l'objectif de gestion, le gérant pourra intervenir sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementé, organisés ou de gré à gré, dans un but de couverture/exposition, dans la limite d'une fois l'actif net et sans recherche de surexposition.

- Indicateur de référence : stratégie propriétaire VENN SMART ALPHA EUROPE INDEX

La stratégie propriétaire VENN SMART ALPHA EUROPE INDEX est libellée en Euro et calculée dividendes nets réinvestis.

LIXX est administrateur et agent de calcul de la stratégie propriétaire VENN SMART ALPHA EUROPE INDEX.

A titre de comparaison avec le Compartiment AIS Venn Smart Alpha Europe, l'indice STOXX® Europe 600 NR (dividendes nets réinvestis) sera retenu en tant qu'indicateur de référence a posteriori pour l'appréciation des performances passées.

- Durée minimale de placement recommandée : 5 ans. Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai plus court.

- Compartiment de capitalisation des revenus.

- Les demandes de rachat d'actions sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique annualisée de l'OPCVM sur les cinq dernières années.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque associée à ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'indicateur de risque du Compartiment reflète principalement le risque de marché des actions internationales sur lequel il est investi.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur : -
-Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.
- Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3%	*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.*
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année		
Frais courants	1,80%	*Ce pourcentage se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre et peut varier d'un exercice à l'autre.* *Les frais réels ne seront connus qu'à l'expiration du 1er exercice. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.* *Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr*
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances		
Commission de performance		Néant

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 9 et s. (Frais et commissions) du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr

Performances passées de AIS VENN SMART ALPHA EUROPE – Action P

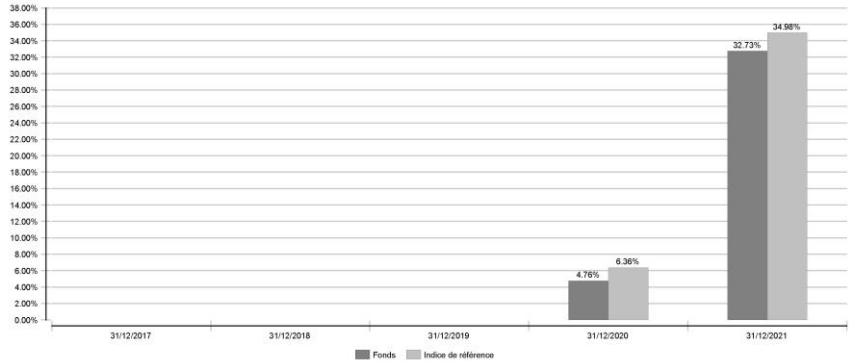

Date de création de l'OPCVM : 17/10/2019
27 février 2020 :
Le compartiment « AIS VENN SMART ALPHA EUROPE » de la sicav « ARKEA IS FUNDS » a été créé à l'issue de la fusion/absorption avec le FCP AIS VENN SMART ALPHA EUROPE. La stratégie d'investissement est identique.

Informations pratiques

- **Dépositaire :** CACEIS Bank.
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM :** le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Federal Finance Gestion – 1 Allée Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon. Ces documents sont également disponibles sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou en contactant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé). L'OPCVM propose une autre catégorie d'actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.
- **Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :** la valeur liquidative du Compartiment est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
- **Fiscalité :** selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du Compartiment, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le Compartiment à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.
- La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Ce Compartiment est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Federal Finance Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27/01/2022.

FEDERAL FINANCE GESTION
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA